

□ Agriculture

Le bio : un nouvel espoir pour le Cézallier

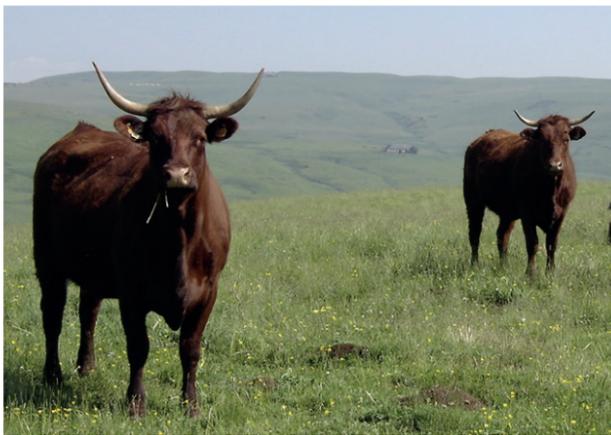
Le projet « Cézallier, vers un territoire exemplaire bio » est en place depuis juillet dernier afin de développer la démarche au niveau local.

Ardes Communauté, la Communauté de communes du Cézallier et celle du Pays de Massiac se sont réunies autour d'un projet de développement du bio sur le territoire du Cézallier. « Dans le cadre de ce projet, le bio est un moyen de valoriser les produits de l'agriculture locale et d'améliorer la rentabilité des exploitations », explique Coralie Pireyre, chargée de mission de l'action.

L'agriculture bio est déjà présente localement mais elle n'est pas forcément structurée ni inscrite dans une démarche territoriale.

Afin de favoriser le dialogue autour de ce projet, des rencontres avec les agriculteurs, qui ne pratiquent pas forcément le bio, ont été programmées pour écouter leurs idées et leurs points de vue. « Un courrier a été envoyé à tous les agriculteurs de la région, certains m'appellent pour m'informer de leur intérêt, en discuter. Ils n'accueillent pas la démarche d'un mauvais oeil », confie Coralie Pireyre.

S'il se concrétise vraiment, celui-ci pourrait aider, à terme, à développer des ma-



Un territoire qui présente de nombreux potentiels.

gasins de producteurs ou encore une boucherie bio.

Il permettrait de redynamiser les centres-villes à travers des commerces, sensibiliser les habitants en insérant le bio dans tous les événements qui existent sur le territoire, en communiquant là-dessus. Pour les enfants, évoquer le sujet, à travers les Temps d'activités périscolaires, permettrait de leur expliquer les intérêts et les enjeux de ce programme.

Environ 600 agriculteurs recouvrent le territoire, dont 50 dans le bio aujourd'hui. Certains s'y convertissent.

Ceux qui s'en sortent mieux depuis qu'ils sont dans le bio, notamment dans la filière laitière, témoignent de leur parcours pour alimenter les actions du projet. Ainsi, développer des filières bio locales est l'un des objectifs. Et en viande, l'idée est de développer une restauration collective bio pour valoriser les estives.

Des aides diverses pour encourager le projet

La dynamique de conversion est quand même bien présente, ce qui attise la curiosité de leurs collègues et

permet tout un travail de réflexion autour du bio.

L'image du « bio écolo » subsiste toujours, même si les agriculteurs prennent de plus en plus conscience qu'il peut être une solution de sortie de crise, au moins pour ceux qui ont le plus de difficultés. Cela pourrait également être une bonne solution pour les jeunes qui débutent dans le métier.

Le financement s'est fait via un appel à projet de la région Auvergne, avant la fusion, qui s'appelait « territoire exemplaire bio », sur une base d'investissement de deux ans. S'ajoute l'aide du programme Leader, un financement européen lié au développement de l'agriculture rurale.

L'idée de ne pas travailler seul est aussi primordiale. Ainsi sur chaque département, les réseaux bio 15 et bio 63 aident les projets bio à se déployer à travers tous les moyens possibles et disponibles. Il ne faut pas oublier la Chambre d'agriculture qui intervient aussi sur l'extension de l'agriculture bio.

Chloé FRELAT
et Paul MONTMANEIX

État civil

Les événements ci-après nous sont communiqués en fonction des dates où ils ont été enregistrés par les services de l'état civil, soit du 17 au 23 janvier 2017.

Naissances – Hoàng Ngo, Loïs Bacquot, Séraphin Petiot Rousset, Lucie-Ange Berger, Jade Ayenah, Charles Blanchonnet, Dylan Croisé, Maïna Poumarat, Emma Coutelle, Emma Robin, Emma Postic Camus, Joseph Chaput, Alix Bouchat, Youssa Abdoul Gaffour, Yassir Absi, Nolan Vial, Tom Leoni, Clara Carrier, Haris Rahimi, Stella Burc, Lina Mabrut, Ethan Favier, Tyron Dolla Grard, Mélissa Herizi, Ephraïm Derouineau, Mathias Skaljac Pagneux, Nour el Houda El Bey.

Décès – Mustafa Ozütemiz, 71 ans ; Michel Chabot, 82 ans ; Denise Babut, veuve Plane, 93 ans ; Jean-Pierre Montagnon, 60 ans ; Simone Chantelot, épouse Meunier, 63 ans ; Jean Milliéras, 79 ans ; Hervé Graindorge, 60 ans ; Suzanne Marty, 61 ans ; Christian Besson 48 ans ; Jean-Marie Rampnoux, 85 ans ; Colette Lassauzet, 70 ans ; François Chassin du Guerny, 89 ans ; Lucette Gaudiard-Lassalas, 67 ans ; Michel Audigier, 64 ans ; Maria Fernanda Da Fonseca Ribeiro épouse Da Silva Barbosa, 70 ans ; Marie Cornillon, 80 ans ; Marinette Tournadre, veuve Serre, 82 ans ; Yolande Sannazzaro, veuve Barsacq, 86 ans ; Christine Faure, épouse Montes, 62 ans ; Sylvie Montagne, veuve Monneyron, 60 ans ; Suzanne Gominard, 81 ans ; Jean-Marc Jorand, 60 ans ; Mohamed Senhaji Benali, 63 ans ; Denise Guyot, veuve Maublant, 96 ans ; Lucienne Brunel, épouse Feuillade, 85 ans ; Marie Miginiac, veuve Arvis, 92 ans ; Odette Vergne, veuve Siaugues, 91 ans ; Roger Pirony, 73 ans ; Annie Askamp, 43 ans ; Geneviève Pessemesse-Richard, 88 ans ; Thierry Lombardy, 53 ans ; Annie Vidal, épouse Liothaud, 73 ans ; Bernard Fritisse, 71 ans ; Noël Guilhamet, 66 ans ; Marcelle Boulon, veuve Floiras, 95 ans ; Jena Pilichowski, 69 ans ; Nicole Liovingut, épouse Girard, 72 ans ; Roger Aubreton, 86 ans ; Marie-Claude Pradelle, 68 ans ; Jacques Chanal, 83 ans ; Marcel Feuillade, 72 ans ; Jean Marquès, 88 ans ; Hélène Ligour, veuve Sudre, 102 ans ; Jean Ladevie, 86 ans ; Pierre Valette, 87 ans ; Victor Pigeon, 71 ans ; Raymond Tournier, 87 ans ; Albert Champomier, 75 ans ; Annie Fayet, épouse Desnoyer, 66 ans ; Anne Capelle, 75 ans ; Aline Malige, épouse Tuffery, 44 ans ; Marcel Grand, 85 ans ; Josette Sallière, veuve Coge, 90 ans ; Guy Fevre, 84 ans ; Germain Laveissière, 77 ans ; Philippe Gouvet, 57 ans ; Robert Hill, 55 ans ; Patrick Cartier, 57 ans ; Jeanne Geoffroy, veuve Bulichelli, 91 ans ; Marguerite Beaumet, veuve Gratadeix, 84 ans ; Mireille Gaucher, veuve Martin, 88 ans ; Jean-Claude Lapaire, 66 ans.

Mariage – Felix Fine et Sophie Monier.

□ Justice

Le nouveau bâtonnier est une femme

Dix ans après Martine Ardaillon, le barreau de Clermont-Ferrand accueille une deuxième femme au poste de bâtonnier, Maud Vian.

Maud Vian a été élue bâtonnier par ses pairs le 6 juin dernier avant de prendre officiellement ses fonctions au barreau de Clermont le 1^{er} janvier, pour une durée de deux ans.

Le bâtonnier est le représentant de l'ensemble des avocats auprès des différentes institutions, mais il est également l'interlocuteur privilégié des chefs de juridiction. Il a une fonction d'arbitre lors d'un litige entre avocats par exemple.

De plus, sa présence auprès de ses confrères est essentielle, notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés. C'est pourquoi pendant tout son mandat, le nouveau bâtonnier du barreau clermontois prévoit de rencontrer tous ses avocats pour confronter leurs opinions relatives à la profession.

Née à Clermont-Ferrand en 1975, Maud Vian a étudié à la faculté de droit et science politique de Clermont et a obtenu sa maîtrise de droit privé en juin 1998. Après un Certificat d'aptitude à la profession d'avocat en 2000, elle prête serment l'année suivante et siège plusieurs années en tant que membre au Conseil de l'Ordre des Avocats.

Avec 420 professionnels à son actif, l'Ordre des Avocats



M^e Maud Vian, le nouveau bâtonnier du barreau de Clermont.

de Clermont est le 3^e barreau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, après Lyon et Grenoble, et parmi les 30 premiers au niveau national sur 161 au total. Comme on peut le voir depuis une dizaine d'années, la proportion de femmes augmente sensiblement. Dans l'ancienne capitale auvergnate, elles représentent près de 60 % de la profession.

Une vision différente du métier d'avocat

Malgré le nombre relativement important d'avocats que compte le barreau, certains d'entre eux connaissent une situation de précarité et

gagnent à peine le Smic. L'explosion de la profession en est une conséquence directe. « En l'espace de dix ans, elle a quasiment doublé ».

Pour le bâtonnier, l'avocat est un « maillon important de notre société. Il représente le trait d'union entre les différentes couches sociales ».

La profession n'a pas toujours bénéficié d'une image positive de la part du grand public. « C'est caricatural de dire que si un avocat a l'aide juridictionnelle ou qu'il est commis d'office, on se paie les plus mauvais. La commission d'office est basée sur le volontariat, il n'y a rien d'imposé. Donc derrière, il y a une envie

d'aider le plus démuné », déclare Maud Vian. Celle-ci se dit convaincue que l'avocat est là pour se mettre au service d'autrui, sans tenir compte de ses revenus. « Ce n'est pas parce que c'est un dossier d'aide juridictionnelle que vous allez plaider moins longtemps, et que vous allez faire des conclusions plus courtes. Il y va aussi de la crédibilité de l'avocat. »

Plusieurs sujets suscitent l'intérêt de Maud Vian, notamment l'accès au droit et à la défense pour tous. Elle va donc continuer les actions déjà entreprises dans différentes associations comme le *Secours Populaire* ou *Les Restos du Cœur*.

Parmi les mesures récentes, les procédures de divorce par consentement mutuel ont été facilitées. Depuis le 1^{er} janvier dernier, le juge des affaires familiales n'intervient plus et ce sont obligatoirement deux avocats, un pour chaque époux qui en sont chargés.

Le but de cette réforme est de désengorger les tribunaux. Mais pour Maud Vian, ce n'est pas le cas à Clermont. « Ça ne représente pas une masse extraordinaire de travail mais cela va permettre aux juges d'avoir plus de temps pour les autres dossiers. »

Chloé FRELAT

Hebdo jeunes

Mardi de l'emploi. – Ces ateliers vous permettent d'échanger avec un expert qui vous fait bénéficier de sa pratique du recrutement. CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, toutes les phases du parcours vers l'emploi sont abordées. Vous êtes intéressé ? Rendez-vous le 31 janvier à 14 h à l'Espace Info Jeunes (5, rue Saint-Genès, à Clermont-Ferrand) avec le responsable du Camping l'Europe. Inscription obligatoire : 04 73 14 72 34 (courriel : espace.emploi.formation@orange.fr).

Mercredi de l'orientation. – Le secteur de l'industrie recrute et a besoin de jeunes talents tant au niveau des opérateurs que de techniciens et de techniciens supérieurs. Les filières sont variées : mécanique générale, maintenance, chaudronnerie, conduite de process, bureau d'études et informatique industriel...

Chaque année, de nombreux contrats d'alternance sont à pourvoir. Le 1^{er} février, à partir de 16 h, à l'Espace Info Jeunes, un expert vous informe individuellement sur les métiers porteurs en 2017 et les formations qui y conduisent. Inscription obligatoire : 04 73 14 72 34 (courriel : espace.emploi.formation@orange.fr).

Portes ouvertes à l'AFPA. – Le jeudi 2 février sera une occasion unique pour découvrir les formations proposées dans les secteurs qui recrutent et les métiers en tension. Demandeurs d'emploi, salariés en quête de reconversion professionnelle, jeunes, seniors..., chacun est convié à rencontrer des stagiaires et des formateurs, visiter des plateaux de formation, et obtenir toutes les informations pratiques pour bénéficier d'une formation.

Rendez-vous à l'AFPA (16, rue Vercingétorix, à Beaumont) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Renseignements : 04 73 41 23 00.

Koach Up, un coup de pouce aux talents. – Vous avez tous du talent, mais réussissez sa carrière professionnelle, c'est aussi une question de rencontres, de bons conseils, de réseau professionnel. Avec www.koachup.com, c'est facile ! Grâce à cette appli, vous pouvez prendre contact avec des pros, identifiés par leurs métiers, afin de les rencontrer autour d'un café pour en savoir plus sur leur job, discuter de vos projets professionnels et développer votre réseau. Renseignements : contact@koachup.com ou 06 78 79 66 01.